



FICHE SYNTHÉTIQUE

Diagnostic institutionnel du Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille des mécanismes du genre

Mauritanie

CONTEXTE

La Mauritanie s'est engagée à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes notamment au travers de l'adoption de la Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre (SNIG 2015-2025) qui constitue le cadre politique et stratégique national de référence pour l'intégration du genre dans les politiques publiques.

Le Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille (MASEF), en tant que ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, porte la responsabilité de coordonner, d'impulser, d'accompagner et de suivre la mise en œuvre de la SNIG.

OBJECTIF DU DIAGNOSTIC

- ✓ Disposer d'un état des lieux actualisé du degré d'institutionnalisation du genre en Mauritanie. Spécifiquement, il est question d'évaluer les forces et faiblesses du MASEF et des mécanismes institutionnels du genre au sein des ministères sectoriels, d'identifier les défis et les opportunités et de proposer des recommandations techniques stratégiques.
- ✓ Doter le MASEF d'un outil destiné à consolider son leadership dans le pilotage de l'institutionnalisation du genre et à renforcer son influence sur les décisions politiques en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

CONSTATS PRINCIPAUX

- Des avancées notables ont été enregistrées sur les plans juridique et institutionnel, avec notamment l'adoption de la Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre (SNIG 2015-2025), mais son opérationnalisation demeure en deçà des ambitions initiales.
- Le MASEF et les cellules genre sectorielles ne disposent pas d'une reconnaissance institutionnelle ni des moyens techniques et financiers suffisants pour assurer une mise en œuvre effective et un suivi efficace de la SNIG.
- Les rôles et responsabilités liés à l'institutionnalisation du genre restent mal assimilés, voire mal définis. Les mécanismes de coordination prévus par la SNIG, c'est-à-dire le Groupe de Suivi Genre et le Comité Interministériel pour l'Institutionnalisation du genre demeurent non opérationnels.
- L'absence de stratégie de communication du MASEF limite la visibilité et la compréhension du genre, freine l'adhésion des acteurs et la mise en œuvre des actions en faveur de l'égalité de genre.
- L'approche genre n'est pas pleinement intégrée dans les processus de planification, de budgétisation et de suivi-évaluation. Ainsi, les initiatives en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes restent souvent isolées, manquent de cohérence, sont difficiles à suivre et à mesurer, et leur financement demeure limité.

RECOMMANDATIONS CLÉS

- ✓ L'élaboration d'une nouvelle version de la SNIG, dont le cycle actuel arrive à terme en 2025, devrait s'appuyer sur une évaluation rigoureuse de sa mise en œuvre et tirer les enseignements de la période précédente.
- ✓ Renforcer les capacités techniques, institutionnelles et financières du MASEF afin d'accélérer la mise en œuvre de la SNIG et opérationnaliser les deux autres mécanismes prévus par la SNIG, le Comité Interministériel d'Institutionnalisation du Genre et le Groupe de Suivi Genre, pour garantir la coordination des actions.
- ✓ Renforcer les cellules genre sectorielles en consolidant leur reconnaissance institutionnelle, en sécurisant des ressources dédiées et en clarifiant leurs mandats, pour les faire évoluer progressivement en directions genre au sein des ministères et assurer une intégration durable du genre dans les politiques sectorielles.
- ✓ Mettre en place des initiatives de budgétisation sensible au genre avec l'appui du Ministère de l'Économie et des Finances, et promouvoir la création d'un Fonds national pour l'égalité entre les femmes et les hommes afin d'assurer un financement spécifique, durable et structuré.
- ✓ Le renforcement de la production de données doit s'appuyer sur une collaboration accrue entre le MASEF et l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique (ANSADE) pour produire des statistiques genrées et un système d'information unifié. L'Observatoire National des Droits de la Femme et de la Fille et les cellules genre devraient également être associés.
- ✓ Élaborer une stratégie de communication inclusive afin de promouvoir une compréhension adaptée et consensuelle de l'approche de genre au sein de la société mauritanienne, de lever les résistances, de favoriser l'adhésion collective et de faciliter ainsi les actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

CONCLUSION

Ce diagnostic met en lumière l'engagement de la Mauritanie et les efforts entrepris pour réduire les inégalités de genre ainsi que pour promouvoir et protéger les droits des femmes et des filles. Bien que des progrès significatifs aient été accomplis, de nombreux défis subsistent pour garantir la pleine réalisation de ces droits et atteindre une égalité effective dans tous les domaines du développement. Le diagnostic constitue un état des lieux approfondi de la situation institutionnelle et formule des recommandations concrètes, dont il appartient désormais au MASEF de s'approprier la mise en œuvre, avec l'appui de l'ensemble des parties prenantes.

POUR EN SAVOIR PLUS ET CONSULTER L'ENSEMBLE DES RECOMMANDATIONS :

[Diagnostic institutionnel MASEF.pdf](#)